

Ordre du jour

- Exercice des délégations accordées à Monsieur le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1°/ Aménagement du front de Mer : modification des lots n°1 et 2.

2°/ Projet d'aménagement Quai du Port/Avenue de la Mer : études préalables - demande de subventions.

3°/ Subventions exceptionnelles.

4°/ ALOGEA : octroi d'une garantie d'emprunt pour le financement du programme d'investissement haut de bilan.

5°/ Admission en non-valeur de produits irrécouvrables.

6°/ Création d'une passerelle et aménagement des abords de la Réserve Naturelle Régionale de Sainte Lucie : approbation du plan de financement.

7°/ Caisse d'Allocations Familiales : approbation des nouveaux barèmes.

8°/ Aide aux devoirs : recrutement de trois enseignants dans le cadre d'une activité accessoire.

9°/ Dénominations de rues et d'un parvis.

10°/ Destruction de livres hors d'usage.